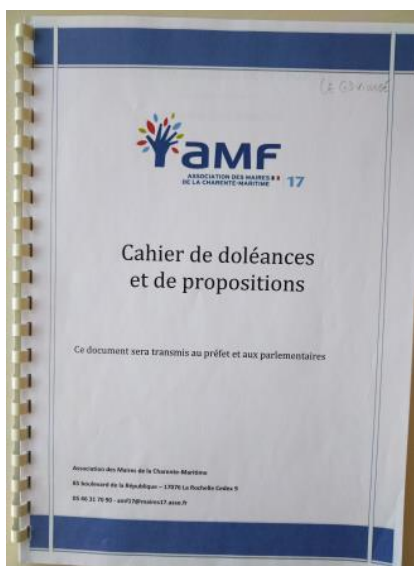


Le Grand-Village-Plage

code INSEE : 17485

1 060 habitants

Communauté de communes de l'Île d'Oléron



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W186) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : 40 feuilles A4 reliées par une spirale blanche.

Couverture AMF couleur : « Cahier de doléances et de propositions » ; nom de la commune ajouté au crayon.

Ouvert le 21 décembre 2018.

Page de garde : « Ce cahier comporte 40 pages cotées », signature du maire.

Clôture le 20 février 2019 « à 16 h, pages 1 à 5 renseignées, P/O la secrétaire générale.

4 contributions.

Pourquoi sommes-nous arrivés à une telle situation !
Liberté, Egalité, Fraternité et ... Tolérance.
Le peuple donne le pouvoir à nos Elus.
Pourquoi ne pas l'écrire.
Nous ne serions pas arrivés à cette "Révolte"
si nos Elus auraient écrits depuis ... "X années"
Faire un "grand débat". Bien mais ...
qui assistera. C'est au peuple de s'exprimer
Nos Elus ne doivent que écouter - fuser et
trancher correctement sans "grosses têtes".
etc.

- Plus de tranches d'impôt sur le revenu mais tout le monde devrait payer l'impôt -
- Mais d'aides diverses mais augmentation des bas salaires.
- FIN de VIE.
- On ne choisit pas de naître, MAIS
On doit pouvoir choisir de mourir (sans aller à l'étranger)
donc pas d'assurance dépendance ; respecter le choix de chacun
C'est URGENT.

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Mail imprimé, 3 lignes, 22 mots (couple)

Sujet : Cahier de doléances

De : [Prénom NOM <xxxxxxx@orange.fr>

Date : 09/01/2019 à 11:53

À : mairie@legrandvillageplage.fr

Bonjour, Monsieur le Maire,

Suite à l'entretien téléphonique avec l'accueil de la mairie, je vous prie de joindre au cahier de doléances établi par la mairie le message suivant :

« Je confirme ma demande d'un accès direct sur la voie publique de ma propriété sise au [Adresse] (parcelle du cadastre n°[x]). »

{Prénom et Prénom Nom}

[Adresses et téléphones]

Avec nos remerciements, bien cordialement.

2. Manuscrit, 25 lignes, 186 mots (couple)

M. et Mme [NOM Prénom, Adresse, Adresse mail, téléphone]

Messieurs,

Voici nos doléances.

Pourquoi sommes-nous arrivés à une telle situation !

Liberté, égalité, fraternité et... tolérances.

Le peuple donne le pouvoir à nos élus. Pourquoi ne pas l'écouter ? Nous ne serions pas arrivés à cette "révolte" si nos élus auraient écouté depuis... "X années".

Faire un "grand débat". Bien mais... qui assistera ? C'est au peuple de s'exprimer. Nos élus ne doivent que écouter, juger et trancher correctement sans "grosses têtes".

Nos souhaits : - Penser à nos municipalités, petites comme plus importantes... Et à nos campagnes.

- Pensez-vous qu'un salaire de 2350 € est dans les 20 % les plus riches en France ?

- Les dividendes sont faits pour investir, produire et donner des emplois si le pouvoir d'achat suit.

- En résumé, nous pensons que pour arrêter cette "révolte", avec le peuple et nos élus faire un référendum. "RIC" est la seule sortie possible. Nous avons trop attendu.

Ex : mariage pour tous (+ 1 million pers. au défilé) et ne pas être écouté (simplement raisonner et respecter le peuple en toute conscience et sans hypocrisie, mensonge et "réalité des faits".

3. Manuscrit, 17 lignes, 133 mots (femme)

Mme [NOM Prénom, Adresse]

— Manque de médecins et de spécialistes dans l'île.

— Pour les casseurs -> sanctions + + + (ceux qui cassent payent).

— Chômeurs -> plus de contrôle pour les chômeurs professionnels.

— Femmes seules avec enfants -> il faut que les pères payent la pension alimentaire.

- Arrêter de ponctionner les retraites.
- Arrêter de réduire les services publics.
- Diminuer les frais de succession.
- Fin des privilèges pour les anciens présidents, ministres, sénateurs, etc.
- Plus de tranches d'impôt sur le revenu mais tout le monde devrait payer l'impôt.
- Moins d'aides diverses mais augmentation des bas salaires.
- FIN de VIE.
- On ne choisit pas de naître, MAIS
on doit pouvoir choisir de MOURIR (sans aller à l'étranger) donc pas d'assurance-dépendance,
respecter le choix de chacun.

C'est URGENT.

4. Manuscrit, 10 lignes, 64 mots (femme)

Mme [NOM Prénom, Adresse]

Je vis seule.	Retraite sécu	419,67
	Carsat	156,42
	Total	576,09.

Ayant un complément de retraite au titre de pension-retraite-rente,
somme trimestrielle = 493,00 €

et maintenant après prélèvement le montant est de 483,94 - 483,95 € depuis mars 2018,
9,06 € en moins X 4 = 36,24 € par an.

Cela semble impensable de pareils prélèvements sur des personnes ayant de si petites retraites.

Cahier de doléances et de propositions clos le mercredi 20 février 2019 à 16 heures. Pages 1 à 5
renseignées.

P/O le maire
La secrétaire générale
[Prénom NOM]
[Tampon, Signature]

[FIN]